

« pouvoir ôter aux autres leurs vertus *mêmes*. » (MASSILLON.) — « Les rochers *mêmes*, et les plus farouches animaux sont sensibles à de touchants accords. » (GRESSET.)

Dans ces exemples, *même* répond, comme lorsqu'il est précédé d'un pronom, à l'*ipse* des Latins; *Les Romains n'ont vaincu les Grecs que par les Grecs EUX-MÊMES*, etc., etc.

Mais *même* est considéré comme adverbe, et par conséquent invariable : 1° Quand il modifie un verbe, comme dans ces phrases : « Nous n'irons pas à la campagne, nous n'avons pas *même* envie d'y aller. » — « Nous ne devons pas fréquenter les impies, nous devons *même* les éviter comme des pestes publiques. »

2° Quand il est précédé de plusieurs substantifs qui font ou reçoivent l'action du verbe : « Les hommes, les animaux, les plantes *même* sont sensibles aux bienfaits. »

J'enlèverais ma femme à ce temple, à vos bras,
Aux dieux *même*, à nos dieux, s'ils ne m'exauçaient pas.

(Voltaire, *Olympie*, acte III, sc. 3.)

« Les plaisanteries, les agaceries, les jalousies *même* m'intéressaient. » (J.-J. ROUSSEAU.) — « J'ai tout à craindre de leurs larmes, de leurs soupirs, de leurs plaisirs *même*. » (MONTESQUIEU, 9^e lettre *Persanne*.) — « D'autres femmes, des bêtes *même*, pourront lui donner le lait qu'elle lui refuse. La sollicitude maternelle ne se supplée point. » (J.-J. ROUSSEAU, *Émile*, liv. I.)

Dans chacune de ces phrases, *même* répond à *et même*, aussi, sans excepter; c'est l'*etiam* des Latins : *Les hommes, les animaux, ET MÊME les plantes, les plantes AUSSI, SANS EXCEPTER les plantes, sont sensibles aux bienfaits.*

Il est invariable aussi devant les adjectifs : « On fait souvent vanité des passions *même* les plus criminelles. » (La Rochefoucauld.) — « Tout citoyen doit obéir aux lois, *même* injustes. » (Bernardin de Saint-Pierre.) Enfin il est invariable quoiqu'à la suite d'un seul substantif, quand il signifie aussi, comme dans ces vers de Racine :

Les dieux *même*, les dieux, de l'Olympe habitants,
Ont brûlé quelquefois de feux illégitimes.

La place que ce mot occupe ne suffit donc pas pour en déterminer la valeur; il faut avant tout consulter le sens. A. L.

Quelques écrivains, et surtout des poètes, ont rendu variable *même* adverbe, et invariable *même* adjectif; mais ce sont des licences qui ne doivent pas tirer à conséquence : les règles, lorsque surtout elles sont fondées sur la raison, ne doivent point être violées, même par les grands écrivains.

§ V.

PLUSIEURS.

Plusieurs, qui n'a point de singulier, est ou substantif ou adjectif pronominal.

Comme substantif, il est des deux genres, ne se dit que des personnes, et en désigne un nombre indéterminé : « *Plusieurs* ont cru le monde éternel. » — « *Plusieurs* se sont trompés en voulant tromper les autres. »

(Le Dict. de l'Académ. — M. Lemare et plusieurs autres Grammairiens modernes.)

Comme adjectif, *plusieurs* est également des deux genres; mais il se dit des personnes et des choses, et précède toujours le nom substantif qu'il détermine : « *Plusieurs* historiens ont raconté. » — « On le dit ainsi dans *plusieurs* gazettes. » — « De toutes ces choses, il y en a *plusieurs* à rejeter. » (Mêmes autorités.)

§ VI.

TOUT.

Ce mot a cinq sortes d'acceptions distinctes :

1° *Tout*, substantif, signifiant une chose considérée en son entier. . . . c'est le *totum* des Latins : « Le *tout* est plus grand qu'une de ses parties. » (L'Académie.) — En ce sens, il s'emploie tantôt avec l'article et tantôt sans l'article; dans ce dernier cas, il signifie *chaque chose* ou *toutes sortes de choses*, et quelquefois *tout le monde*. Il est toujours du masculin et du singulier : « La jeunesse est présomptueuse; quoique fragile, elle croit pouvoir *tout*. »

(Fénelon, *Téléme.*, livre I.)

Tout était adoré dans le siècle païen;
Par un excès contraire, on n'adore plus rien.

(L. Racine, *la Religion*, chant VI.)

« *Tout* tombe, *tout* périt, *tout* se confond autour de nous. » (Sermon du père NEUVILLE.) — « *Tout* fuyait, lui seul osa résister. » (L'Académie.)

2° *Tout*, adjectif, signifiant *tout entier*. . . c'est le *totus*, l'*omnis* des Latins : « *Tout* l'homme ne meurt pas. » (M. Lemare et M. Laveaux.)

Cette acception a beaucoup de rapport avec la 4^e, et l'on pourrait ici les confondre : *J'ai couru tout le jour; tout mon espoir réside en vous*, etc. A. L.

3° *Tout*, adjectif, signifiant *chaque*. . . c'est le *quisque* des Latins.

tins. — Dans ce sens, *tout* est toujours au singulier, et n'est jamais suivi de l'article ni d'un équivalent :

Tout éloge imposteur blesse une âme sincère.

(Boileau, Épître IX.)

Tout citoyen doit servir son pays ;

Le soldat, de son sang ; le prêtre, de son zèle.

(Lamotte, aux Écriv. inut.)

Tout mortel en naissant apporte dans son cœur

Une loi qui du crime y grave la terreur.

(L. Racine, Épit. II sur l'Homme.)

— Il est un cas cependant où, dans ce même sens, on peut employer l'article. Ainsi l'on dit : *tous les jours, tous les mois, toutes les heures*, pour indiquer une distribution périodique de temps, comme s'il y avait : *chaque jour, chaque mois*, etc. On dit de même : *tous les deux jours, tous les trois mois, toutes les vingt-quatre heures* ; c'est-à-dire, de deux jours en deux jours, de trois mois en trois mois, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures. Voyez aussi pour le pluriel, p. 428. A. L.

4° *Tout*, adjectif, signifiant une universalité collective. . . c'est l'*omnes* des Latins. — « *Toutes* les nouveautés en matière de religion sont dangereuses. » — « *Tous* les peuples qui vivent misérablement sont laids ou mal faits. » (BUFFON, *Hist. nat. de l'Homme*.)

(M. Lemare.)

Dans cette même acception, *tout* peut accompagner non seulement les adjectifs possessifs : « Employer *tout* son pouvoir, *toute* son industrie, *tout* son savoir, *toute* sa capacité pour son ami, « c'est remplir un devoir ; » mais encore les dix suivants : *Nous, vous, eux, ce, celui, ceci, cela, celui-ci, celui-là, le*. Il se met toujours à la suite des trois premiers : *nous tous, vous tous, eux tous* ; mais il figure avant les démonstratifs : *tout ce, tous ceux, tout ceci*, etc. *Le*, pronom, ne veut immédiatement *tout* ni avant ni après lui, mais le renvoie après le verbe, dans les temps simples, et entre l'auxiliaire et le verbe, dans les temps composés : « Je les ai *tous* éprouvés, et je les trouve *tous* très bons. »

(Lévizac, page 394, t. I)

Ce mot peut encore accompagner un adjectif de nombre, *tous deux, tous trois, ou tous les trois*. La différence qui existe entre ces locutions, c'est que la première marque ordinairement simultanéité : *ils sont partis tous deux pour la campagne*, c'est-à-dire, ensemble, en même temps. *Tous les deux* (c'est-à-dire, l'un et l'autre) sont *moris depuis longtemps*. Telle est la distinction admise par l'Académie. Mais ce n'est point une règle absolue, et nos bons écrivains ont souvent employé ces formes l'une pour l'autre. En effet, si l'omission de l'article établissait une distinction réelle et complète, il faudrait pouvoir l'omettre avec tous les nombres, tandis que, selon l'Académie elle-même, l'usage permet rarement de le supprimer

au delà de *quatre* jusqu'à *dix*, et que, passé ce nombre, il exige qu'on l'emploie toujours. Ainsi l'on dit plutôt *tous les cinq, tous les six*, et l'on dit exclusivement *tous les douze, tous les seize, tous les vingt*, etc. A. L.

5° *Tout*, adverbe, signifiant *tout à fait, entièrement, quelque* (281). . . c'est l'*omnino*, le *planè* des Latins. Dans ce sens, il est invariable, quand, placé avant un adjectif masculin pluriel, ou avant un adjectif féminin singulier ou pluriel qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré, il sert à le modifier en exprimant une sorte d'excès ou d'intensité. « Ce sont des enfants *tout* pleins « d'esprit. » — « Ces vins-là veulent être bus *tout* purs. » — « Les « chevaux qui ont le poil roux sont ou *tout* bons ou *tout* mauvais. »

(L'Académie, Th. Corneille, *Observ. sur la 107^e Remarque de Vaugelas*, et Laveaux, son *Dict. des Difficultés*, au mot *tout*.)

Nos vaisseaux sont *tout* prêts, et le vent nous appelle.

(Racine, *Andromaque*, acte III, sc. 1.)

C'est là ce qui fait peur aux esprits de ce temps

Qui, *tout* blancs au dehors, sont *tout* noirs au dedans (282).

(Boileau, *Discours au roi*.)

« Eucharis, rougissant et baissant les yeux, demeurait derrière « *tout* interdite. »

(Fénelon, *Téléme.*, l. III, édition de M. Lequien, collationnée sur les trois manuscrits connus à Paris.)

(281) *Tout à fait* est une expression adverbiale, et *entièrement* un adverbe ; comme tels, ils sont invariables de leur nature. *Quelque*, placé avant un adjectif masculin ou féminin, singulier ou pluriel, est également invariable. (Voyez § X, page 433.)

(282) Observez que si, sans aucunement avoir égard à l'état, à la qualité des personnes et des choses dont il a été question dans tous ces exemples, on ne voulait considérer que le nombre de ces personnes ou de ces choses, on serait obligé, pour exprimer sa pensée, de mettre *toute* avant l'adjectif féminin ; ou bien, si l'adjectif se trouvait au pluriel masculin ou féminin, de mettre *tous* ou *toutes*.

Ainsi au lieu de dire, par exemple, *les chevaux qui ont le poil roux sont ou tout bons ou tout mauvais* — *Nos vaisseaux sont tout prêts*. — *Ces hardes sont tout usées*, etc., etc. ; ce qui signifie, *les chevaux qui ont le poil roux sont ou tout à fait bons ou tout à fait mauvais*. — *Nos vaisseaux sont entièrement prêts*. — *Ces hardes sont tout à fait usées* ; on dirait : *les chevaux qui ont le poil roux sont tous bons ou tous mauvais* ; *les vaisseaux sont tous prêts, ces hardes sont toutes usées* ; ou, ce qui serait encore mieux, on dirait : *tous les chevaux qui ont le poil roux sont ou bons ou mauvais* ; *tous les vaisseaux sont prêts*, puisque c'est du nombre de personnes ou de choses que l'on veut parler, et non de leur état.

« Baléazar a commencé son règne par une conduite *tout* opposée
« à celle de Pygmalion. » (Télémaque, liv. VIII, même édition.)

« *Tout* éclairée qu'elle était, elle n'a point présumé de ses con-
« naissances. » (Bossuet, Oraison funèbre de la duch. d'Orléans, édit. de P. Didot.)

C'est Vénus *tout* entière à sa proie attachée.

(Racine, Phèdre, acte I, sc. 3, édit. de P. Didot.)

Et mon âme à la cour s'attacha *tout* entière.

(Le même, Athalie, acte III, sc. 3, même édit.)

« La valeur, *tout* héroïque qu'elle est, ne suffit pas pour faire les
« héros. » (Mascaron, Oraison fun. de Turenne.)

L'Académie remarque qu'autrefois on écrivait et l'on imprimait dans ce dernier cas *toute* entière, *toute* inquiète, *toute* heureuse. Quelques personnes même suivent encore cette ancienne orthographe. Cette sorte de faute se sera accréditée sans doute par l'effet du *t* sonnante sur la voyelle suivante, car il serait mal de dire au pluriel *toutes* entières. La signification d'ailleurs n'est plus la même si l'on écrit : *ces femmes sont tout inquiètes* ou *toutes inquiètes*. C'est déjà bien assez qu'il puisse y avoir amphibologie dans le cas de l'exception qui va suivre, lorsqu'on dit : *ces femmes sont toutes tremblantes*. A. L.

EXCEPTION. — *Tout*, ayant la signification de *quelque*, *entièrement*, *tout à fait*, cesse d'être invariable, lorsque l'adjectif qu'il précède est féminin et commence par une consonne ou par un *h* aspiré : « *Toutes* raisonnables qu'elles sont. » — « C'est une femme *toute* pleine de cœur. » — « Cette jeune personne est *toute* hon-
« teuse de s'être exprimée comme elle l'a fait. » (L'Académie.)

REMARQUE. — Il faut observer que *tout*, lorsqu'il précède l'adjectif *autre* suivi d'un substantif exprimé ou sous-entendu, a dans ce cas la signification de *chaque*, adjectif déterminatif modifiant le substantif, et conséquemment s'accorde : « *Toute* autre place qu'un trône eût été indigne d'elle. » (Bossuet, Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.) — « Cette liberté a ses bornes comme *toute* autre espèce de liberté. » (Voltaire, Préf. du comte d'Essex.) — « Voilà la paix dont j'ai joui, *toute* autre me paraît une fable ou un songe. » (Télém., liv. IV.) — Sous-entendu *paix*.

Mais *tout*, suivi de *autre* et d'un substantif, redeviendrait ad-
verbe, et conséquemment invariable, si *tout* était précédé du mot *une*; alors *tout* signifierait *entièrement* et modifierait l'adjectif *au-
tre*. Ainsi Bossuet eût dit et écrit : « Une *tout* autre place qu'un
« trône eût été indigne d'elle. »

Ce n'est pas seulement avec le mot *une* que *tout* devient adverbe devant *au-
tre*, beaucoup d'autres locutions rentrent dans la même règle. C'est toujours le sens qui

doit servir de guide. Ainsi l'on écrira : « Voici de *tout* autres affaires. » (J.-J. Rousseau.) — « La cour est à Marly *tout* autre qu'à Versailles. » (Racine.) — « C'est *tout* autre chose. » (Académie.) A. L.

Tout est encore adverbe et alors *invariable*, quand il précède un autre adverbe, comme dans ces exemples : « La rivière coule *tout* doucement. » (L'Académie, au mot *tout*.) — « Ces fleurs *sont tout* aussi fraîches qu'hier. »

(Ménage et Patru, sur la 107^e Rem. de Vaugelas.)

« La joie de faire du bien est *tout autrement* douce que la joie
« de le recevoir. » (Massillon, Sermon sur la mort du pêcheur.)

EXCEPTION. — *Tout*, placé avant l'adverbe *tant*, n'est pas adverbe, mais adjectif; il signifie alors en *quelque nombre que*, et s'accorde avec le mot qu'il modifie. On lit dans L. Racine (Poème de la Grâce, ch. IV) :

... Dieu veut le salut de *tous tant* que nous sommes,
Jésus-Christ a versé son sang pour tous les hommes.

Dans Molière (les Femmes Sav., act. III, sc. 2) :

Et je veux nous venger *toutes tant* que nous sommes
De cette indigne classe où nous rangent les hommes.

Enfin *tout* est adverbe quand, pour exprimer l'excès, l'intensité, il précède un gérondif, ou une préposition et un substantif, remplaçant l'un et l'autre un adverbe : « Elle lui dit cela *tout* en riant. » — « Elle sortit *tout* en grondant. » (L'Académie.)

Si bien donc que votre âme est *tout* en feu pour moi.

(La Fontaine, Climène, comédie.)

Thèbes, qui croit vous perdre, est déjà *tout* en larmes.

(Racine, les Frères ennemis, act. I, sc. 4.)

Et quand il précède un substantif employé sans déterminatif, et pour qualifier un autre substantif ou un pronom : « Cette femme est *tout* œil et *tout* oreille, *tout* yeux et *tout* oreilles. »

(L'Académie et Th. Corneille, Observ. sur la 107^e Rem. de Vaugelas.)

Ce diable était *tout* yeux et *tout* oreilles.

(La Fontaine, fable 244, Belphégor.)

— Il faut dans toutes ces locutions s'attacher à bien démêler le sens de la phrase. Ainsi l'on écrira : *cette maison est toute en feu*, si l'on veut dire que la maison brûle en totalité; et *la maison est tout en feu*, si l'on veut seulement marquer l'intensité de l'incendie. De même, lorsqu'une femme écrit *je suis tout à vous*, cette expression de politesse marque seulement la bienveillance. Mais quand M^{me} de Sévigné dit à sa fille : *je suis toute à vous*, elle exprime un sentiment de tendresse et de dévouement. A. L.

OBSERVATIONS. — *Tout*, joint à un nom de ville, prend le genre masculin, quoique le nom de ville soit féminin, non pas parce que dans

ce cas on le considère comme adverbe, mais parce qu'on sous-entend le mot *peuple*, auquel l'esprit fait rapporter l'adjectif *tout*; on dira donc avec le cardinal d'Ossat : « *Tout* Rome le sait ou l'a vu. — *Tout* Florence en est abreuvé, » c'est-à-dire, *tout* le peuple de Rome, *tout* le peuple de Florence.

(Th. Corneille, sur la 106^e Rem. de *Vaugelas*, et l'Académie.)

Il n'en est pas de même lorsqu'il est joint à un nom de province, de royaume, d'une des quatre parties du monde, et même d'une paroisse ou d'une rue; il prend alors le genre de ce nom; il faut donc dire : *toute* la France, *toute* la rue, *toute* la paroisse l'a vu; quoique *toute* la France, la rue ou la paroisse ne signifient autre chose que *tout* le peuple de la France, de la rue ou de la paroisse.

(Mêmes autorités.)

Il est évident que l'exception doit être réduite le plus possible, et que les noms de villes même doivent exiger l'accord du mot *tout*, dès que le sens n'est plus restreint à l'idée d'un peuple personnifié. Ainsi l'on dira : *Toute* Rome est couverte de monuments; *toute* Venise est sillonnée de canaux. C'est ainsi que l'on dit : *Toute* Notre-Dame en a retenti, etc. A. L.

Tout se répète avant chaque substantif, synonyme ou non : « Il a perdu *toute* l'affection, *toute* l'inclination qu'il avait pour moi; » et non pas : « Il a perdu *toute* l'affection et l'inclination, etc. »

Ce serait une plus grande faute de ne pas répéter *tout* devant deux substantifs de genre différent; et il n'y a personne qui pût souffrir cette fin de lettre : « Je suis avec *toute* l'ardeur et le respect « possible, » au lieu de : « Je suis avec *toute* l'ardeur et *tout* le respect « possible. »

(Mêmes autorités.)

Enfin, quand *tout* a la signification de *chaque*, le singulier est plus correct que le pluriel. En vers, on a le choix de l'un ou de l'autre nombre, et Racine a pu dire :

Et ne voyais-tu pas, dans mes emportements,
Que mon cœur démentait ma bouche à tous moments?

(*Andromaque*, acte V, sc. 3.)

La Fontaine (*La Fortune et le jeune Enfant*) :

Elle est prise à garant de toutes aventures.

Et Fontenelle :

Moi qui n'ai, pour tous avantages,
Qu'une musette et mon amour.

Mais, en prose, il est mieux de dire : de *TOUT* genre, de *TOUTE* sorte, que de *tous* genres, de *toutes* sortes. Cette règle, donnée par Féraud et Domergue, est établie sur l'usage le plus commun et le

plus autorisé, et confirmée par une remarque de Brossette sur ces vers de Boileau (Sat. XII) :

Puis, de cent dogmes faux la superstition
Répandant l'idolâtre et folle illusion
Sur la terre en *tout* lieu disposée à les suivre.

que l'on doit, dit-il, écrire ainsi, et non pas en *tous lieux*, comme le portent quelques copies.

Voyez plus loin, chap. VII, art. 6, *Observations sur l'emploi de plusieurs ad-
verbes*, lettre T.

§ VII.

TEL.

Nous en avons parlé aux pronoms indéfinis, p. 414.

§ VIII.

QUEL.

Cet adjectif pronominal indéfini suppose toujours après lui un nom substantif auquel il se rapporte, et dont il prend le genre et le nombre. Il se dit des personnes et des choses : « *Quel* plaisir ne « doit-on pas sentir à soulager ceux qui souffrent, à faire des heu-
« reux, à régner sur les cœurs! »

(Massillon, *Petit Carême*.)

Quelle foule de maux l'amour traîne à sa suite!

(Racine, *Andromaque*, acte II, sc. 5.)

« Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme, « et d'écrire purement : *Quel* feu, *quelle* naïveté, *quelle* source de « bonne plaisanterie, *quelle* imitation des mœurs, *quelles* images « et *quel* fléau du ridicule! »

(La Bruyère, chap. I.)

Quel fruit revient aux plus rares esprits

De tant de soins à polir leurs écrits?

Quel est le prix d'une étude si dure?

Le plus souvent une injuste censure.

(J.-B. Rousseau, *Épître aux Muses*, liv. I.)

Quelquefois le nom substantif auquel l'adjectif pronominal *quel* se rapporte est sous-entendu; c'est, par exemple, quand, en rappelant ce dont on a déjà parlé, on demande : *QUEL est-il?* *QUELLE est-elle?* ou bien encore si après avoir dit : « J'ai des nouvelles à vous « apprendre, » on demandait : *QUELLES sont-elles?* c'est-à-dire, *QUELLES nouvelles sont-elles?* (Regnier-Desmarais, p. 281. — Wailly, p. 203.)

Racine, à l'imitation des Latins, s'est servi du mot *quel* avec un pronom. Il a dit dans la première scène d'*Iphigénie* :

... Et *quel* devins-je, Arcas,
Quand j'entendis ces mots prononcés par Calchas !

Il est évident que cette expression a un sens différent de *que devins-je?* la seule usitée aujourd'hui. Il est à regretter que l'autre n'ait pas prévalu. Nous croyons pourtant qu'on peut l'employer, et qu'on dira très bien avec Lemare : « *Quel je le vis* alors, et *quel je le revois!* » A. L.

Quelle, féminin de l'adjectif *quel*, s'emploie dans le même sens et dans les mêmes circonstances.

Voyez, page 431, la différence qu'il y a entre ce pronom et le pronom *Quel que*.

§ IX.

QUELQUE.

Cet adjectif des deux genres marque au singulier une personne ou une chose indéterminée, et au pluriel un nombre indéterminé de personnes ou de choses : « *Quelque* passion secrète enfanta le calvinisme. »

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes.
(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 2.)

Quelque, dans cette signification, répond à l'*aliquis* des Latins.
(L'Académie, M. Laveaux et les Grammairiens modernes.)

Quelque est considéré comme adverbe lorsqu'il précède immédiatement un adjectif de nombre cardinal; alors il a le sens d'*environ*, d'*à peu près*, et il répond au *circiter* des Latins : « Il y a *quelque* « cinq cents ans que Flavio Gioja, Napolitain, a fait l'utile découverte de la boussole. »

« Alexandre perdit *quelque* trois cents hommes, lorsqu'il défit « Porus. »

(D'Ablancourt.)

Plaise aux dieux que votre héros
Pousse plus loin ses destinées,
Et qu'après *quelque* trente années
Il vienne goûter le repos
Parmi nos ombres fortunées.

(Voltaire, *Épître au prince de Vendôme*.)

« Il y en a eu *quelque* trente-six qui ont trouvé moyen d'entrer « dans le port. »

(Racine, lettre à M. de Bonrepaux.)
(L'Académie, Vaugelas, Th. Corneille, Restaut, Wailly, etc., etc.)

§ X.

QUELQUE QUE, QUEL QUE.

Ces deux adjectifs pronominaux indéfinis varient dans leur syntaxe, selon les mots auxquels ils se rapportent et auxquels ils sont joints.

Or, *quelque*, suivi de *que*, peut être joint ou à un substantif, ou à un adjectif, ou à un verbe.

1° Joint à un substantif seul ou accompagné de son adjectif, QUELQUE répond au *quantuscunque*, *quantacunque* des Latins; il signifie *quel que soit le*, *quelle que soit la*, et alors il est considéré comme un adjectif qui prend, quant au nombre seulement, l'inflexion du substantif; dans cette signification, on l'écrit toujours en un seul mot : « *Quelques* erreurs que suive le monde, on s'y laisse surprendre. »

(Girard.)

... Le peuple, au fond de son néant,
Toujours séditeux, *quelque* bien qu'on lui fasse,
Parle indiscrètement de ceux qui sont en place. (La Chaussée.)
Princes, *quelques* raisons *que* vous me puissiez dire,
Votre devoir ici n'a point dû vous conduire.

(Racine, *Mithridate*, acte II, sc. 2.)

« *Quelques* grands avantages *que* la nature donne, ce n'est pas elle « seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros. » (283)

(La Rochefoucauld, au mot *héros*, n° 2.)

Mais *quelques* vains lauriers *que* promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre.

(Boileau, *Épître au roi*, vers 27.)

(283) L'Académie, page 5 de ses *Observations* sur Vaugelas, et quelques Grammairiens voulaient *que*, lorsque le substantif était immédiatement précédé d'un adjectif, *quelque* restât invariable, et ils étaient d'avis que l'on écrivit alors QUELQUE *grands avantages que la nature donne*, parce que, disaient-ils, cette phrase voulait dire : *quelque grands que soient les avantages que la nature donne*; mais la plupart des Grammairiens modernes, et le plus grand nombre des écrivains ont, comme on vient de le voir, rejeté cette opinion; en effet, lorsque le substantif est précédé d'un adjectif, comme dans les exemples ci-dessus, ce n'est point à l'adjectif que se rapporte *quelque*, mais au substantif, et cela est si vrai qu'on peut dans ce cas transporter l'adjectif après le substantif, et même le supprimer, sans nullement nuire à la signification de *quelque*.

Il est un cas cependant où *quelque*, joint à un adjectif suivi de son substantif au pluriel, ne prendrait point la marque du pluriel; ce serait celui où sa signification répondrait au *quantumvis* des Latins, comme dans les phrases citées ci-après et

2° Suivi d'un adjectif seul ou d'un adverbe, *quelque* répond à l'adverbe *quantumvis* des Latins, et est invariable, puisque dans ce cas il modifie un mot qui n'a ni genre ni nombre par lui-même : « *Quelque puissants* qu'ils soient, je ne les crains point. » (L'Académie.) — « *Quelque bien écrits* que soient ces ouvrages, ils ont peu « de succès. » — « Les choses qui font plaisir à croire seront toujours « crues, *quelque* vaines et *quelque* déraisonnables qu'elles puissent « être. »

(Buffon, *Hist. naturelle de l'Homme*, p. 243, v. 4.)

Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes ;

Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes.

(J.-B. Rousseau, *Ode 3*, liv. I.)

« *Quelque adroitement* que les choses se soient faites. »

Dans tous ces exemples, *quelque* est considéré comme adverbe.

3° Suivi d'un verbe, *quelque* s'écrit en deux mots (*quel que*) ; et alors le premier est adjectif, et s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou pronom qui est le sujet de ce verbe : QUELLE QUE *soit* votre intention ; QUELS QUE *puissent être* vos desseins ; QUELLES QUE *paraissent être* vos vœux.

La valeur, *quels que* soient ses droits et ses maximes,
Fait plus d'usurpateurs que de rois légitimes.

(Crébillon, *Sémiramis*, acte II, sc. 3.)

La loi, dans tout état, doit être universelle :

Les mortels, *quels qu'ils* soient, sont égaux devant elle.

(Voltaire, *la Loi naturelle*, 4^e partie.)

Ils croyaient qu'un monarque unirait leurs desseins,
Qu'injustement élu c'était beaucoup de l'être ;

Et qu'enfin, *quel qu'il* soit, le Français veut un maître.

(Voltaire, *la Henriade*, chant VI.)

Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux :

Un mortel difficile est toujours malheureux.

(Gresset, *Sidney*, acte II, sc. 2.)

(Vaugelas, 337^e Rem. — Th. Corneille, sur cette Rem. — Le P. Buffier, n^o 477. — Girard, page 431, t. II. — Restaut, page 177. — Les Grammaticiens modernes.)

dans celle-ci : QUELQUE BONS ÉCRIVAINS *qu'aient été* Racine et Boileau, ils ont cependant fait des fautes de grammaire ; en effet, *quelque* voulant dire ici à *quelque* degré, et alors tenant lieu d'un adverbe, ne doit pas prendre le signe du pluriel ; et afin de rendre plus frappante cette observation, nous la ferons suivre de cette phrase : *quelques bons écrivains ont dit*, dans laquelle on voit que *quelque* n'a point la signification d'un adverbe, celle du *quantumvis* du latin ; mais qu'il répond au *quidam* ou *aliquis* des Latins ; mot qui, comme nous venons de le faire voir, prend la marque du pluriel lorsqu'il est joint à un substantif au pluriel, seul, ou accompagné de son adjectif.

§ XI.

TOUT, QUELQUE.

Ces deux expressions adverbiales présentent des différences qu'il est essentiel de connaître. Par exemple, celui qui dit : « *Tout grand* « poète qu'est Delille, il lui échappe quelques fautes, » est convaincu que Delille est un grand poète, qu'il a la plénitude du talent poétique, et il exprime son jugement par les mots *tout grand poète*, et par le mode consacré à l'affirmation.

Celui qui dit : « *Quelque grand* poète que soit Delille, on peut le surpasser, » convient bien de certain degré de talent poétique dans Delille ; mais il fait entendre qu'il ne le croit pas parvenu au plus haut degré, qu'il est possible de s'élever plus haut, et il exprime son jugement par les mots *quelque grand poète*, et par le mode consacré à l'incertitude, au vague.

(M. Boniface, *Manuel des Amateurs de la langue française*, 2^e année, page 297.)

§ XII.

TEL QUE, QUEL QUE.

Souvent on confond *tel que* avec *quel que* ; mais *tel que* sert à la comparaison, et il régit l'indicatif, qui est le mode de l'affirmation, parce que, dans les phrases où on l'emploie, il a un sens précis et positif :

« *Tel* est le caractère des hommes, qu'ils ne *sont* jamais contents « de ce qu'ils possèdent. »

(L'Académie.)

Quel que, au contraire, laisse dans l'indécision la qualité, l'état, la manière d'être de la personne, et, par cette raison, il régit le subjonctif, qui est le mode affecté au doute : « Je n'en excepte personne, « *quel qu'il* soit, *quel qu'il* puisse être. » (L'Académie.) — « *Quel que* soit le mérite, *quelle que* soit la vertu de cet homme. »

Un meurtre, *quel qu'en* soit le prétexte ou l'objet,

Pour les cœurs vertueux fut toujours un forfait.

(Crébillon, *le Triumvirat*, acte II, sc. 3.)

Alors, au lieu de dire avec Voltaire (*Sémiramis*, act. III, sc. 6, édition de 1785) :

Ce grand choix, *tel qu'il* soit, peut n'offenser que moi.

il faut dire : *Ce grand choix*, QUEL QU'IL SOIT

Et au lieu de dire avec Savigny : « Il n'est point de système *tel*

« absurde et ridicule *qu'on* puisse se le figurer, que des philosophes « n'aient imaginé, et qui n'ait trouvé des partisans pour le soutenir ; » dites : « Il n'est point de système, *quelque* absurde et *quelque* ridicule *que* l'on puisse se le figurer, etc. »

(L'Académie, sur la 397^e Rem. de Vaugelas, page 408. — Wailly, page 136. — Lévizac, page 599, t. I. — Marmontel, page 232.)

La Grammaire nationale, après Lemare, défend cette locution dont on cite plusieurs exemples : « Un nombre, *tel qu'il* soit, peut être augmenté. » (Pascal.) — « Cette religion, *telle qu'elle* soit, est la seule véritable. » (J.-J. Rousseau.) Mais d'abord il est constant que l'usage le plus général rejette cette locution, repoussée aussi par l'Académie. Ensuite, si nous interrogeons le latin qui semble la source de toutes ces locutions, nous n'y trouvons rien d'analogue. En effet, l'on n'a jamais dit dans ce cas *taliscumque* ; mais toujours *qualiscumque*, ou *quantuscumque*, ou *quicumque*, tous mots qui sont évidemment le type de *quel que* : à ce point même qu'à l'imitation du latin cet adjectif est variable seulement dans sa première partie : *quelle que*, *quels que*. Ajoutons encore que le système adopté par tous les Grammairiens pour rendre ce mot invariable devant les adjectifs ou les adverbess tombe nécessairement avec le changement de locution, et qu'il faudra écrire *telle belle qu'elle soit, tel adroitement qu'il s'y prenne*. Nous croyons que ce sont là autant de fautes contre la langue. A. L.

Quelques auteurs emploient aussi *quel, quelle* pour l'adjectif pronominal indéfini *quelque* ; Molière, par exemple, a fait cette faute :

En *quel* lieu que ce soit, je veux suivre tes pas.

(Les Fâcheux, acte III, sc. 4.)

Il devait dire *en quelque* lieu que ce soit.

(M. Auger. Comment. sur Molière.)

Voyez, pages 414 et 429, pour l'emploi de *tel* et de *quel*.

ARTICLE IX.

DES EXPRESSIONS QUI QUE CE SOIT, QUOIQUE CE SOIT, QUOI QUE,

Que plusieurs Grammairiens ont placées au rang des pronoms indéfinis.

§ I.

QUI QUE CE SOIT.

Cette expression s'emploie seulement en parlant des personnes, au masculin singulier, avec ou sans négation, avec ou sans préposition.

Employé sans négation, *qui que ce soit* signifie la même chose que *quiconque* ou *quelque personne que ce soit* : « *A qui que ce soit* que « nous parlions, nous devons être polis. » — « *Qui que ce soit* qui « me demande, dites que je suis occupé. »

Employé avec négation, il signifie *personne* ou *aucune personne* : « Je n'envie la fortune de *qui que ce soit*. » — « On ne doit jamais « mal parler de *qui que ce soit* en son absence. »

(Regnier-Desmarais, page 278. — Restaut, page 176. — Wailly, page 314.)

§ II.

QUOI QUE CE SOIT.

Cette expression se dit seulement des choses ; elle est toujours du masculin et du singulier, et s'emploie aussi avec ou sans négation, avec ou sans préposition.

Sans négation, elle signifie la même chose que *quelque chose que* : « *Quoi que ce soit* qu'elle dise, elle ne me persuadera pas. »

Avec une négation, elle signifie *rien* : « *Quelque* mérite que l'on « ait, on ne peut, si l'on n'a ni bonheur ni protection, réussir à « *quoi que ce soit*. » (GIRARD.) — « Ceux qui ne s'occupent à *quoi* « *que ce soit* d'utile me paraissent fort méprisables. »

(Regnier-Desmarais, page 280. — Restaut, page 177. — Wailly, page 214.)

§ III.

QUOI QUE.

Quoi que s'écrit toujours en deux mots quand il signifie *quelque chose que* :

Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale,
Le tabac est divin ; il n'est rien qui l'égale.

(Th. Corneille, le Festin de Pierre, acte I, sc. 1.)

Nous faisons nos destins, *quoi que* vous puissiez dire :
L'homme, par sa raison, sur l'homme à quelque empire.

(Voltaire, les Pélopidés, acte I, sc. 1.)

Cependant il est souvent mieux, pour la clarté et pour l'harmonie, de préférer *quelque chose que* à *quoi que* ; mais si l'on se sert de *quoi que*, on observera de ne pas lier *que* avec *quoi*, pour le distinguer du mot *quoique* conjonction.

(Regnier-Desmarais, page 280. — Restaut, page 178. — Le Dict. crit. de Féraud.)

Voyez aux Pronoms relatifs, page 376, ce que nous avons dit sur le pronom *quoi*.

ARTICLE X.

DE LA RÉPÉTITION DES PRONOMS.

Les pronoms personnels sujets *je, tu, il, elle, nous, vous, ils,*